Département de l'Isère

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE

L'an deux mil seize le 28 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 14

<u>Etaient présents</u>: APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, BRAGANTI Karine, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, CARRION Adèle, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth, GENTIL Franck.

Absents excusés :

<u>Date de la convocation</u> : 22 janvier 2016 <u>Secrétaire de séance</u> : AVALLET Michèle,

Objet de la délibération : Rapport d'activité de la CCTB 2014

Conformément à l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité 2014 de la Communauté de Communes du territoire de Beaurepaire a été présenté au Conseil Municipal.

Vu le rapport soumis à sa présentation,

Le Conseil Municipal:

PREND ACTE du rapport d'activité 2014 de la Communauté de Communes du territoire de Beaurepaire.



Ainsi fait et délibéré ce jour, le 28 janvier 2016

Le Maire, Angéline APPRIEUX

